
Plan d'actions et recommandations des experts : Point d'étape

Bachelier : Informatique

Orientation Développement d'applications



Mai 2026

Table des matières

Plan d’actions – Contexte et méthodologie.....	1
Actualisation du plan d’actions au regard des recommandations des experts.....	2
Ajustement des actions au regard des recommandations du critère A	4
Ajustement des actions au regard des recommandations du critère B	5
Ajustement des actions au regard des recommandations du critère C.....	7
Tableau récapitulatif	9
Annexe 1 – Tableau comparatif Bac Info ancien DP VS nouveau DP.....	12
Annexe 2 - Références et lignes directrices pour l’assurance Qualité interne (ESG)	14

Plan d'actions – Contexte et méthodologie

Ce point d'étape concerne la section **Bachelier en informatique orientation Développement d'applications (Bac Info)** organisée dans 2 implantations de l'Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAMC), à savoir La Louvière et Ecaussinnes en soirée.

La section Bac Info a été auditée le 31 janvier 2023, le rapport d'évaluation continue du comité des experts a été publié le 11 juillet 2023 et le plan d'actions a été publié en janvier 2024. Le présent point d'étape est publié le 3 juin 2026¹

La structure de ce document s'appuie sur les consignes du Guide à destination des établissements – Version 1 – Juillet 2024 publié par l'AEQES².

Depuis la visite des experts, la section Bac Info a fait l'objet d'un changement de dossier pédagogique³. L'arrêté ministériel du 16 août 2023 remplace le bachelier en informatique de gestion (Code 7500 05 S32 D4) par le bachelier en informatique orientation Développement d'applications (Code 750 06 S32 D1).

Depuis juin 2022, la démarche d'amélioration continue de l'IPAMC est explicitée dans son plan stratégique, fondé sur 3 axes stratégiques. Les objectifs stratégiques consistent en buts précis quantitatifs ou qualitatifs à atteindre déclinés en actions concrètes dont les effets sont mesurables.

Les recommandations mentionnées dans le dernier rapport d'évaluation continue de la section Bac Info⁴ sont prises en considération pour suivre, actualiser et concrétiser notre plan d'actions.

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, le document n'est pas rédigé en écriture inclusive mais il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non binaires.

¹ <https://www.etudierenhainaut.be/ipamc/qualite.html>

² [Aeges - Evaluations de programmes AEQES - Guide à destination des établissements](#)

³ Annexe 1 - Tableau comparatif Bac Info ancien DP VS nouveau DP

⁴ WERTZ V., PECHEUR C., QUOILIN S., Rapport d'évaluation continue, Cluster Informatique, Bachelier en informatique de gestion, Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre, 11 juillet 2023, AEQES <https://www.aeges.be/documents/RE%20IPAMC.pdf>

Actualisation du plan d'actions au regard des recommandations des experts

Axes stratégiques

L'IPAMC structure son plan autour de 3 axes stratégiques :

- AS1 – Pédagogie et accompagnement
- AS2 – Communication et partenariats
- AS3 – Gouvernance et management participatifs

Axe stratégique 1 : Pédagogie et accompagnement

L'accueil et l'accompagnement des étudiants représentent des valeurs fortes au sein de notre établissement. Nous souhaitons favoriser la réussite en rendant l'étudiant acteur de son parcours de formation.

Eléments d'opérationnalisation

- Mettre en place des structures d'aide à la réussite et des dispositifs de remédiation et de réorientation
- Favoriser le développement d'outils pédagogiques innovants et adaptés aux publics-cibles
- Soutenir l'ouverture au monde professionnel en organisant ou en participant à des rencontres Carrière
- Favoriser l'ouverture à l'internationalisation et à la découverte des différentes cultures par le biais de stages à l'étranger et de partenariats internationaux
- Prévoir des temps de formations et de contacts avec le monde professionnel pour les enseignants
- Favoriser la mutualisation des bonnes pratiques et la concertation entre enseignants
- Sensibiliser et encourager les enseignants à l'innovation pédagogique

Axe stratégique 2 : Communication et partenariat

Tout en préservant les spécificités locales des quatre implantations qui la constituent, une politique d'harmonisation de la communication interne et externe s'impose pour permettre à l'IPAMC d'améliorer la visibilité de son offre de formations globale.

Eléments d'opérationnalisation

- Réorganisation des sites internet des quatre implantations à partir d'un seul point d'entrée pour faciliter la navigation
- Harmonisation des supports de communication interne et externe
- Mise en place d'une politique de communication d'établissement attractive
- Renforcement des relations avec les partenaires externes régionaux

Axe stratégique 3 : Gouvernance et management participatif

L'IPAMC vise un renforcement de la culture IPAMC renvoyant à l'identité partagée de ses acteurs, membres du personnel et étudiants, et favorisant le sentiment d'appartenance à l'institution. La nouvelle identité commune en construction puise ses racines dans les cultures spécifiques de chaque implantation. Le but poursuivi est d'offrir la possibilité à chacun de participer à la vie de l'établissement. Au travers de structures représentatives de ses parties prenantes, elle souhaite initier des projets transversaux, valoriser la diversité et, de manière générale, enrichir son identité.

Eléments d'opérationnalisation

- Renforcement du fonctionnement des entités participatives : comité de coordination et de direction, groupes de travail de sections, délégation étudiante, etc.
- Mise en place d'événements communs : rentrée académique, Job Days, classes ouvertes, etc.
- Organisation de rencontres entre professeurs des différentes implantations pour favoriser les échanges de bonnes pratiques
- Mise en œuvre d'une transversalité des projets et des services
- Construction d'objectifs communs, notamment en matière de développement durable

Le plan stratégique institutionnel est actuellement en cours d'actualisation afin d'intégrer les évolutions liées à la nouvelle méthodologie d'évaluation de l'AEQES, marquée par le passage d'une approche programmatique à une approche institutionnelle, impliquant une vision davantage transversale, intégrée et systémique de la démarche qualité.

Ajustement des actions au regard des recommandations du critère A

« L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité »

Au regard de la recommandation 1 : Pérennisation de la fonction du relais de section

Dès janvier 2023, une fiche action Mission du relais de section⁵ a été rédigée et publiée sur eCampus. Un volume de 10 périodes est attribué, en fonction des moyens de la dotation périodes de l'établissement, à chaque relais de section pour lui permettre d'assurer cette fonction. Les relais de section participent aux conseils des études de section, organisés 2X/an. La formalisation des activités menées par les relais de section doit maintenant être améliorée afin de permettre d'identifier des indicateurs de résultats.

Ajustements à prévoir en rapport avec les relais de section

Action 1 : Utilisation des fiches de présentation d'activité et de feed-back d'activité des relais de section

Au regard de la recommandation 2 : Refonte du questionnaire EEE et méthode de diffusion

Le questionnaire EEE a été actualisé début 2024 en une version plus courte et axée sur les items principaux. La méthode de diffusion a également été revue. Les étudiants reçoivent désormais un mail les invitant à compléter le document. Pour éviter une lassitude, il a été décidé d'effectuer 2 envois par année académique, le premier en janvier, le second en juin. Cependant, le taux de réponses reste faible. Une proposition de sélectionner quelques UE par section au lieu de demander une évaluation pour toutes les UE est prévue à la rentrée académique 2026/27. En outre, la procédure de traitement et de diffusion des résultats à la direction et aux chargés de cours nécessite encore des ajustements.

Ajustements à prévoir en rapport avec les EEE

Action 2 : Amélioration de la procédure de diffusion et de traitement des résultats EEE à la Direction et aux chargés de cours.

Au regard de la recommandation 3 : Rédaction d'un tableau de bord et de pilotage du plan stratégique

A l'approche de l'évaluation institutionnelle de l'établissement, l'actualisation du plan stratégique et la réflexion sur la rédaction d'un tableau de bord et de pilotage sont en cours, dans une vision globale d'institution.

Ajustements à prévoir en rapport avec le plan stratégique

Action 3 : Actualisation du plan stratégique, tableaux de bord dans une vision d'évaluation institutionnelle

Au regard de la recommandation 4 : Actions de communication externes ciblées sur le recrutement de nouveaux étudiants

Le projet de création d'une association d' alumni est maintenant en cours de réalisation. La Journée Qualité organisée le 16 avril 2026 a permis de construire et de prioriser les axes de ce projet. La première phase sera concrétisée en juin 2026. Les étudiants fraîchement diplômés seront invités à rejoindre la base de données Alumni IPAMC. Nous disposons d'un levier d'action car une ASBL gérée par des professeurs et étudiants de l'implantation de Binche de l'IPAMC nous permettrait d'intégrer les activités liées aux Alumni.

Action 4 : Création d'une association d' alumni rassemblant tous les anciens diplômés de l'institution, toutes sections et implantations confondues.

Ajustement des actions au regard des recommandations du critère B

« Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence »

Au regard de la recommandation 1 : Pérennisation et renforcement du projet Erasmus+

Depuis la visite du Comité en 2023, la stratégie d'internationalisation de l'IPAMC n'a cessé d'évoluer. La communication interne et externe s'est renforcée avec la réalisation de capsules témoignages, d'articles, diffusés sur les réseaux de l'institution et de notre pouvoir organisateur. A ce jour, nous comptons 8 mobilités Erasmus (5 étudiants et 3 professeurs) concrétisées dans divers pays européens et le Québec. Toutes les expériences se sont révélées très positives et ont débouché sur des perspectives professionnelles, académiques ou encore sur des travaux de fin d'études enrichis par la mobilité. La référente Mobilité internationale a intégré un groupe de travail Erasmus au sein du Conseil

général de l'enseignement pour adultes, elle est également ambassadrice Erasmus auprès de l'AEF-Europe. Ces missions permettent d'élargir le réseau de partenaires potentiels et de renforcer la stratégie internationale de l'IPAMC. Un reportage intégrant les témoignages de tous les bénéficiaires Erasmus de l'IPAMC sera prochainement réalisé avec l'aide de la cellule Communication. En outre, suite à la Journée Qualité du 16 avril 2026, plusieurs propositions en lien avec le renforcement de la mobilité ont été exprimées, parmi lesquelles le projet d'organiser une mobilité de groupe de fin de cycle pour chaque cursus. L'objectif est de programmer ce voyage Erasmus en 2026/27 pour les sections Bac Compta et Bac Agro. Malgré les efforts de communication, aucun étudiant ni professeur de la section Bac Info n'a encore candidaté à un projet de mobilité. L'objectif est d'y parvenir au cours de l'année académique 2026/27.

Ajustements à prévoir en rapport avec le projet Erasmus+

Action 5 : Réalisation et diffusion d'un reportage Erasmus+

Action 6 : Organisation d'une mobilité Erasmus de groupe de fin de cycle par section

Au regard de la recommandation 4 : Mise en avant des débouchés professionnels

Plusieurs professeurs de la section planifient l'intervention d'au moins 1 expert externe par année académique pour illustrer certains points de matière des UE qu'ils dispensent. L'objectif visé est d'organiser au moins une visite d'expert externe par UE déterminante par année académique.

Ajustements à prévoir en rapport avec les débouchés professionnels

Action 7 : Intervention d'au moins 1 expert externe dans toutes les UE déterminantes du cursus

Au regard de la recommandation 5 : Mise à jour de la liste des lieux de stages

La liste des lieux de stage est alimentée de manière systématique par les éducateurs en charge de la section Bac Info, à raison de deux actualisations par an, sur la base des conventions de stage validées par les chargés de cours et la Direction.

Par ailleurs, lors de la Journée Qualité du 16 avril 2026, les échanges ont permis d'identifier la pertinence de développer une plateforme collaborative regroupant des ressources pédagogiques utiles à la professionnalisation des étudiants (tutoriels, supports méthodologiques, outils numériques, ressources sectorielles, etc.). Cette initiative vise à renforcer l'adéquation entre les compétences attendues par les entreprises et les besoins des apprenants, tout en consolidant les liens avec le terrain professionnel.

Ajustements à prévoir en rapport avec les stages

Action 8 : Mise en place d'une plateforme collaborative de ressources pédagogiques utiles à la professionnalisation des étudiants

Ajustement des actions au regard des recommandations du critère C

« La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés »

Au regard de la recommandation 3 : Amélioration de la participation active des délégués Etudiants dans le processus Qualité

Bien que la fonction de délégué étudiant existe depuis de nombreuses années à l'IPAMC, leur implication active dans le processus Qualité demeure souvent limitée. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce constat, parmi lesquels figure notamment la difficulté d'organiser, en dehors des horaires de cours, des réunions réunissant l'ensemble des parties prenantes de la démarche Qualité.

Afin de remédier à cette difficulté et de renforcer l'implication des différentes parties prenantes dans la démarche Qualité, il a été décidé, en avril 2026, d'organiser une Journée Qualité dans l'implantation de Soignies, réunissant les professeurs, les étudiants ainsi que des intervenants externes. Pour des raisons de disponibilité horaire, une matinée a été dédiée à l'événement.

Cette matinée s'est articulée en deux temps complémentaires. Dans un premier temps, une séance plénière a permis de présenter les enjeux de la démarche Qualité ainsi que les perspectives liées au passage vers l'évaluation institutionnelle. Dans un second temps, les participants ont pris part à des ateliers participatifs organisés autour de cinq thématiques liées à la qualité, favorisant ainsi les échanges, la réflexion collective et l'émergence de pistes d'amélioration concrètes. Un padlet rassemblant toutes les ressources de l'événement a été créé et transmis à tous les participants.⁶

À l'issue de l'événement, un formulaire d'évaluation a été transmis à l'ensemble des participants afin de recueillir leur perception de l'organisation, des contenus et des ateliers proposés. Les résultats mettent en évidence un niveau de satisfaction très positif : près de 89 % des répondants se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la journée, tandis que plus de 92 % évaluent positivement son organisation générale. Les ateliers participatifs apparaissent comme l'un des points forts de l'événement, notamment grâce à la richesse des échanges et au sentiment d'implication des participants. Le principal point d'amélioration concerne toutefois la gestion du temps, de nombreux participants souhaitant disposer de davantage de temps pour approfondir les discussions et les ateliers.

⁶ <https://padlet.com/IPAMC/jqipamc2026-7ao4q9zc4oih3c2g>

Cette première édition constituait avant tout une phase test visant à évaluer la pertinence et l'impact d'un tel dispositif participatif au sein de l'institution. Au regard des résultats très encourageants et de l'adhésion exprimée par les participants, l'IPAMC envisage désormais d'organiser, à l'avenir, une Journée Qualité commune à l'ensemble de ses implantations, afin de renforcer davantage encore la culture qualité institutionnelle et les échanges entre les différents acteurs de l'établissement.

Ajustement à prévoir en rapport avec la participation active des parties prenantes au processus Qualité

Action 9 : Organisation d'une Journée Qualité IPAMC réunissant toutes les implantations.

Tableau récapitulatif

Le tableau suivant intègre les 9 actions précitées dans la structure globale du plan stratégique de l'IPAMC. Il apparaît clairement que la plupart des actions énoncées présentent une dimension transversale et bénéficient ainsi à l'ensemble des sections de l'établissement.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la perspective du passage vers l'évaluation institutionnelle de l'établissement programmée en 2028-2029. Dans ce contexte, une actualisation du plan stratégique institutionnel est engagée afin d'intégrer les évolutions liées à la nouvelle méthodologie d'évaluation de l'AEQES, de renforcer l'approche qualité transversale et de consolider les mécanismes de pilotage institutionnel.

La colonne ESG fait référence aux lignes directrices pour l'assurance Qualité interne dans l'espace européen de l'enseignement supérieur⁷.

Pour rappel, les axes du plan stratégique de l'IPAMC sont :

- AS 1 : Pédagogie et accompagnement
- AS2 : Communication et partenariats
- AS3 : Gouvernance participative

⁷ Annexe - Références et lignes directrices pour l'assurance Qualité interne (ESG)

N°	Intitulé de l'action	Responsable(s) de l'action	Indicateur(s) de suivi	Axe du plan stratégique	Echéance	ESG
1	Utilisation des fiches de présentation d'activité et de feed-back d'activité des relais de section	Comité de direction, CQI, relais de section	Nombre de fiches complétées	AS 1, 3	Septembre 2026	1, 3, 7
2	Amélioration de la procédure de diffusion et de traitement des résultats EEE à la Direction et aux chargés de cours.	Comité de coordination, CQI	Taux de répondants, Nombre de rapports de résultats générés	AS 1, 2, 3	Septembre 2026	5, 7, 9
3	Actualisation du plan stratégique, tableaux de bord dans une vision d'évaluation institutionnelle	Toutes parties prenantes de l'institution	Taux d'achèvement du plan stratégique 2027-32	AS 1, 2, 3	Juin 2027	1, 7, 10
4	Création d'une association d'alumni rassemblant tous les anciens diplômés de l'institution, toutes sections et implantations confondues.	Comité de direction, CQI, relais de section, éducateurs, délégués étudiants	Nombre d'adhérents, Taux de participation aux jurys d'EI ⁸ et événements Alumni	AS 2, 3	Décembre 2026	3, 8, 10
5	Réalisation et diffusion d'un reportage Erasmus+	Référente mobilité, Cellule Communication	Nombre de vues	AS 2	Octobre 2026	1, 8
6	Organisation d'une mobilité Erasmus de groupe de fin de cycle par section		Nombre de participants, partenariats internationaux	AS 1, 2	Juin 2027	1, 3, 10
7	Intervention d'au moins 1 expert externe dans toutes les UE déterminantes du cursus	CQI, Chargés de cours UE	Nombre d'experts invités	AS 1	Pérenne	3, 9, 10
8	Mise en place d'une plateforme collaborative de ressources pédagogiques utiles à la professionnalisation des étudiants	CQI, Chargés de cours UE	Nombre de ressources déposées, Nombre de visites sur la plateforme	AS 1, 2	Septembre 2026	3, 6
9	Organisation d'une Journée Qualité IPAMC réunissant toutes les implantations.	Toutes parties prenantes de l'institution	Taux de participation	AS 1, 2, 3	Avril 2027	1

⁸ Epreuve intégrée

Nom et signature du directeur

Patrice ANTOINE

Nom et signature de la directrice
complémentaire

Sandra ROLDAN PONSETI

Nom et signature de la coordinatrice Qualité institutionnelle

Christelle PLETINCKX



Annexe 1 – Tableau comparatif Bac Info ancien DP VS nouveau DP

Évolution de la section

Élément	Ancien dossier	Nouveau dossier
Intitulé	Bachelier en informatique de gestion	Bachelier en informatique, orientation développement d'applications
Code section	750005S32D4	750006S32D1
Niveau CFC	Niveau 6	Niveau 6
ECTS	180	180
Transformation obligatoire	—	Au plus tard 01/01/2025
Diplôme délivré	Bachelier en informatique de gestion	Bachelier en informatique, orientation développement d'applications

Comparatif du profil professionnel

Ancien : Informatique de gestion	Nouveau : Développement d'applications
Accent sur l'analyse des besoins de gestion	Accent sur la conception et le développement logiciel
Informatisation des processus métiers	Développement de solutions numériques complètes
Forte orientation systèmes d'information	Forte orientation développement applicatif
Gestion de bases de données et ERP	Développement web, logiciel, cloud et architectures modernes
Analyse fonctionnelle	Analyse + développement + intégration

Nouvelles UE identifiées dans le dossier 750006S32D1

UE nouvelle ou fortement remaniée	Périodes	ECTS
Projet d'intégration de développement	100	9
Administration, gestion et sécurisation des réseaux et services	100	8
Projet d'analyse et de conception (version révisée)	100	10
Activités professionnelles de formation	240	12
Épreuve intégrée	160	20

Évolutions stratégiques majeures

Passage d'une logique « informatique de gestion » à une logique « développement d'applications »

L'ancien référentiel préparait principalement à :

- L'analyse fonctionnelle ;
- La gestion de bases de données ;
- L'informatisation des processus d'entreprise.

Le nouveau référentiel vise davantage :

- Le développement logiciel ;
- Les architectures applicatives ;
- L'intégration de services ;
- La sécurisation des applications ;
- Le développement web et multi-plateformes.

Intégration de la cybersécurité

L'ancien dossier abordait la sécurité comme compétence secondaire.

Le nouveau dossier introduit explicitement :

- L'administration ;
- La sécurisation des réseaux ;
- La gestion des services informatiques.

Annexe 2 - Références et lignes directrices pour l'assurance Qualité interne (ESG)

ESG	Libellé	Description
1	Politique d'assurance qualité	Les institutions disposent d'une politique d'assurance qualité rendue publique et faisant partie intégrante de leur pilotage stratégique. Les parties prenantes internes développent et mettent en œuvre cette politique par le biais de structures et de démarches appropriées, tout en impliquant les parties prenantes externes
2	Elaboration et approbation des programmes	Les institutions disposent de processus d'élaboration et d'approbation de leurs programmes. Les programmes sont élaborés de manière à répondre aux objectifs définis, y compris aux acquis d'apprentissage visés. La qualification résultant d'un programme est clairement spécifiée et communiquée ; elle correspond au niveau adéquat du cadre national de qualifications pour l'enseignement supérieur et, par conséquent, au cadre des qualifications de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.
3	Apprentissage, enseignement et évaluation centres sur l'étudiant	Les institutions garantissent que les programmes sont dispensés d'une manière qui encourage les étudiants à jouer un rôle actif dans le processus d'apprentissage, y compris dans son élaboration, et que l'évaluation des acquis des étudiants reflète cette approche.
4	Admission, progression, reconnaissance et certification	Les institutions appliquent de manière cohérente et constante des règles prédéfinies et publiées couvrant toutes les phases du cycle d'études, c'est à dire l'admission et la progression des étudiants, la reconnaissance et la certification de leurs acquis.
5	Personnel enseignant	Les institutions s'assurent des compétences de leurs enseignants. Elles mettent en œuvre des processus équitables et transparents pour le recrutement et le développement professionnel du personnel
6	Ressources pour l'apprentissage et accompagnement des étudiants	Les institutions disposent de financements appropriés pour les activités d'apprentissage et d'enseignement et garantissent la mise à disposition de ressources pour l'apprentissage adéquates et facilement accessibles, ainsi qu'un accompagnement des étudiants.
7	Gestion de l'information	Les institutions s'assurent de collecter, d'analyser et d'utiliser des informations pertinentes pour le pilotage efficace de leurs programmes et de leurs autres activités.
8	Information du public	Les institutions publient des informations à propos de leurs activités, y compris leurs programmes, sous une forme claire, précise, objective, actualisée et facile d'accès.
9	Suivi continu et évaluation périodique des programmes	Les institutions suivent et évaluent périodiquement leurs programmes afin de s'assurer qu'ils atteignent les objectifs qui leur sont assignés et qu'ils répondent aux besoins des étudiants et de la société. Ces évaluations conduisent à une amélioration continue des programmes. Toute action planifiée ou entreprise en conséquence est communiquée à l'ensemble des parties concernées.
10	Processus d'assurance qualité externe périodiques	Les institutions engagent de manière périodique des processus d'assurance qualité externe conformes aux ESG.